

uelle & si facile, & que je n'ay pas assez
d'Esprit pour auoir inuenté des choses
qui sont inconnuës aux Artisans les
plus experts. Mais, MONSEIGNEVR,
quand j'auoüeray le larcin que j'ay
fait à M^R Desargues, je ne pense pas
que vous condamnerez la hardiesse que
je prens de vous en faire le depositaire,
& je suis asseuré que tous les sçauans
m'auront de l'obligation d'auoir si bien
mesnagé les Conuersations que j'ay
eües avec cét excellent Esprit, que j'en
aye tiré un thresor que sa modestie
vouloit toujours tenir caché. Après
tout, si c'est un crime, je croy qu'on peut
dire qu'il est innocent, & qu'au lieu de
le blasmer il merite quelque louange,
puis que je cede à l'Autheur toute la
gloire qui luy est deüe pour une si belle
invention; que ie donne au Public une



L.